

Les **Obligations Légales de Débroussaillage (OLD)**, c'est une règle imposée par la loi en France pour **réduire les risques d'incendie de forêt** 🔥 .

Concrètement, ça oblige certains propriétaires à **nettoyer et entretenir la végétation autour de leurs habitations**.

### 👉 En pratique, ça veut dire quoi ?

Si vous êtes concerné, vous devez :

- Couper les herbes hautes, broussailles et arbustes
- Élaguer les arbres (les branches ne doivent pas toucher la maison)
- Espacer les arbres entre eux
- Enlever les végétaux secs ou morts
- Dégager les abords des chemins d'accès

### 👉 Où s'appliquent les OLD ?

Principalement dans les zones :

- Proches des forêts, bois, landes ou maquis
- À risque d'incendie (surtout dans le sud, mais pas seulement)

### 👉 Quelle distance ?

En général :

- **50 mètres autour des constructions**
- Et parfois **jusqu'à 100 mètres** selon les décisions locales (arrêtés préfectoraux)

### 👉 Qui est responsable ?

- Le **propriétaire du terrain ou du bâtiment**
- Même si la végétation est sur une parcelle voisine (dans certains cas)

### 👉 Pourquoi c'est important ?

- Protéger les habitants et les maisons
- Limiter la propagation des incendies
- Faciliter l'intervention des pompiers

### 👉 Et si on ne le fait pas ?

Il peut y avoir :

- Une **amende**
- Une **mise en demeure**
- Et la commune peut faire les travaux à votre place... **à vos frais**